

S'agissant du chauffage dans nos bâtiments communaux voici les décisions que nous mettons en application au cours des premiers jours de novembre et jusqu'en avril :

1) Les complexes sportifs

Le chauffage dans les complexes sportifs était de 19°C. Dorénavant, les gymnases seront chauffés à 15°C en journée et abaissés à 12°C la nuit entre 22h et 7h. Toutefois, la température des vestiaires et dojo sera maintenue à 18°C et la production d'eau chaude des douches sera maintenue.

2) Les bâtiments administratifs et associatifs

La température des bâtiments administratifs et associatifs était de 20/21°C. Elle sera abaissée à 19°C la journée et à 15°C la nuit et les week-ends.

+ clermont
auvergne
métropole



MAIRIE Tél. 04 73 19 57 57
1, place Claude WOLFF
B.P. 39
63402 CHAMALIERES CEDEX
www.ville-chamalieres.fr



Marianne d'or

Télécopie services administratifs:
04 73 19 57 60
Télécopie services techniques:
04 73 19 57 79
mairie@ville-chamalieres.fr



Dans vos pratiques quotidiennes au sein des locaux que nous mettons à votre disposition, il vous est demandé de veiller à contrôler et maîtriser l'utilisation que vous faites des équipements de chauffage et d'éclairage.